

Domicil



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement,
Biodiversité, Eau
Unité Police de l'Eau

Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par Pascal ANDRES
pascal.andres@moselle.gouv.fr
03 87 28 33 42

Metz, le 27 décembre 2018

Monsieur le Maire

Maire

31, rue Jean Moulin

57220 EBLANGE

Objet : Dossier de Déclaration d'Intérêt Général et d'autorisation au titre du code de l'environnement concernant des travaux de restauration et de renaturation du ruisseau d'OTTONVILLE et de ses affluents.

Réf :

P.J : Arrêté Préfectoral n° 42 du 13 novembre 2018

Monsieur le Maire,

Mon service a instruit un dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et d'autorisation au titre du code de l'environnement, concernant des travaux de restauration et de renaturation du ruisseau d'OTTONVILLE et de ses affluents.

Ce dossier a été déposé par :

Monsieur le Président du Syndicat des Eaux Vives des 3 Niefs
Route de Brecklange - 57220 BOULAY-MOSELLE

Je vous transmets, sous ce pli, une copie de l'arrêté préfectoral 2018-DDT/SABE/EAU/N° 42 en date du 13 novembre 2018 portant Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et autorisant cette opération.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, une copie de cet arrêté.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

Valérie ANTOINE-POTIER

Demier



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement,
Biodiversité, Eau
Unité Police de l'Eau

Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par Pascal ANDRES
pascal.andres@moselle.gouv.fr
03 87 28 33 42

Metz, le 27 décembre 2018

Monsieur le Maire

Maire

1, rue de Lorraine

57220 OTTONVILLE

Objet : Dossier de Déclaration d'Intérêt Général et d'autorisation au titre du code de l'environnement concernant des travaux de restauration et de renaturation du ruisseau d'OTTONVILLE et de ses affluents.

Réf :

P.J : Arrêté Préfectoral n° 42 du 13 novembre 2018

Monsieur le Maire,

Mon service a instruit un dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et d'autorisation au titre du code de l'environnement, concernant des travaux de restauration et de renaturation du ruisseau d'OTTONVILLE et de ses affluents.

Ce dossier a été déposé par :

Monsieur le Président du Syndicat des Eaux Vives des 3 Niefs
Route de Brecklange - 57220 BOULAY-MOSELLE

Je vous transmets, sous ce pli, une copie de l'arrêté préfectoral 2018-DDT/SABE/EAU/N° 42 en date du 13 novembre 2018 portant Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et autorisant cette opération.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, une copie de cet arrêté.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

Valérie ANTOINE-POTIER

Dessner



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 27 décembre 2018

Service Aménagement,
Biodiversité, Eau
Unité Police de l'Eau

Monsieur le Maire

Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Maire

Affaire suivie par Pascal ANDRES
pascal.andres@moselle.gouv.fr
03 87 28 33 42

1, rue de Lorraine

57220 TETERCHEN

Objet : Dossier de Déclaration d'Intérêt Général et d'autorisation au titre du code de l'environnement concernant des travaux de restauration et de renaturation du ruisseau d'OTTONVILLE et de ses affluents.

Réf :

P.J : Arrêté Préfectoral n° 42 du 13 novembre 2018

Monsieur le Maire,

Mon service a instruit un dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et d'autorisation au titre du code de l'environnement, concernant des travaux de restauration et de renaturation du ruisseau d'OTTONVILLE et de ses affluents.

Ce dossier a été déposé par :

Monsieur le Président du Syndicat des Eaux Vives des 3 Niefs
Route de Brecklange - 57220 BOULAY-MOSELLE

Je vous transmets, sous ce pli, une copie de l'arrêté préfectoral 2018-DDT/SABE/EAU/N° 42 en date du 13 novembre 2018 portant Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et autorisant cette opération.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, une copie de cet arrêté.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

Valérie ANTOINE-POTIER

Demier



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement,
Biodiversité, Eau
Unité Police de l'Eau

Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par Pascal ANDRES
pascal.andres@moselle.gouv.fr
03 87 28 33 42

Metz, le 27 décembre 2018

Monsieur le Maire

Maire

22, rue de l'Eglise

57220 VELVING

Objet : Dossier de Déclaration d'Intérêt Général et d'autorisation au titre du code de l'environnement concernant des travaux de restauration et de renaturation du ruisseau d'OTTONVILLE et de ses affluents.

Réf :

P.J : Arrêté Préfectoral n° 42 du 13 novembre 2018

Monsieur le Maire,

Mon service a instruit un dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et d'autorisation au titre du code de l'environnement, concernant des travaux de restauration et de renaturation du ruisseau d'OTTONVILLE et de ses affluents.

Ce dossier a été déposé par :

Monsieur le Président du Syndicat des Eaux Vives des 3 Niefs
Route de Brecklange - 57220 BOULAY-MOSELLE

Je vous transmets, sous ce pli, une copie de l'arrêté préfectoral 2018-DDT/SABE/EAU/N° 42 en date du 13 novembre 2018 portant Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et autorisant cette opération.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, une copie de cet arrêté.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

Valérie ANTOINE-POTIER